

PRINCIPE

La chaîne téléphonique est un outil de communication permettant d'alerter rapidement l'ensemble des écoles dans des situations "critiques" (PPMS /alerte météo/accident grave...).

REMARQUE PRÉALABLE

Chaque directeur doit être en mesure de savoir où se trouve et comment joindre tous les groupes d'élèves de son école (Ceci implique que tout groupe en sortie pédagogique de quelque nature que ce soit doit être joignable par le directeur d'école ou son adjoint).

PROCÉDURE DE FONCTIONNEMENT

La chaîne téléphonique comprend trois listes (S2a, S2b, S2c). L'équipe de la circonscription de Senlis contacte la première école et la dernière école de chaque liste.

Les écoles s'appellent une par une dans le sens ascendant ou descendant.

L'école qui a reçu deux appels (celui de l'école en amont et celui de l'école en aval) doit contacter sans délai l'inspection, qui est ainsi assurée que toutes les écoles sont prévenues.

REMARQUES ESSENTIELLES AU BON DEROULEMENT

- Le message doit être transmis **par la même personne que celle qui l'a reçu**, de préférence le directeur, de la façon la plus fiable possible, sans en changer les termes ou rajouter des commentaires. Il est donc conseillé de noter le message par écrit avant de le transmettre. (Le message doit être transmis sans interprétation personnelle).
- Si le directeur est dans l'impossibilité de traiter la chaîne téléphonique, il peut déléguer à la condition expresse d'être informé **au plus tôt** de l'objet du message.
- Il ne faut pas hésiter à contacter l'inspection lorsque l'information transmise vous pose un problème spécifique.
- Si vous n'obtenez pas rapidement l'école que vous devez contacter ou si vous tombez sur un répondeur, prévenez l'école suivante afin que la chaîne se poursuive **ET** prévenez l'inspection que cette école n'est pas informée.